



N° 594-2013/ARR/DJA/SRA

du : 18/03/2013

Rapport
à la présidente de l'assemblée de la province Sud

OBJET : modification de l'organisation de la direction juridique et d'administration générale

REF : arrêté n° 1230-2012/ARR/DJA du 14 septembre 2012

PJ : un projet d'arrêté

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance de la collectivité, les moyens ont été réorganisés afin d'optimiser l'utilisation des ressources administratives.

Ainsi, le bureau de la gestion administrative des ressources humaines est-il créé au sein du service des relations administratives (SRA) de la direction juridique et d'administration générale de la province Sud.

Sous l'autorité d'un responsable, le bureau est chargé d'assurer la gestion des ressources humaines du cabinet, du secrétariat général (dont la mission à la condition féminine, l'antenne de La Foa, le service de la communication) et de la direction.

Précédemment, cette tâche relevait du bureau du personnel et des finances, qui devient désormais bureau des finances.

Afin de prendre en compte cette création et les modifications qui en résultent dans l'organisation du SRA, il convient de modifier l'arrêté du 14 septembre 2012 sus référencé.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.